

Neuchâtel. — Vendredi dernier, le conseil général de la municipalité a entendu le rapport de la commission chargée de l'examen des plans d'aménagement des abords de la Collégiale.

Cette commission propose de conserver le cloître pour en faire plus tard un musée archéologique ; d'abaisser d'une manière uniforme la terrasse au sud de l'église ; de laisser au Donjon son niveau actuel sur le tiers de sa longueur environ ; de conserver si possible la tour de la Dame-Blanche, et enfin de donner au plateau nord une plus grande étendue en le faisant carré. On désire en outre que le Donjon soit relié au sentier de l'Ecluse. Toute la question est renvoyée au conseil municipal, pour élaborer un plan et des devis d'après les propositions de la commission.